Concours de Bourses
2020-2021
CIRAM

Date limite :7février 2021 (23:59)

Appels à candidatures& politique d'attribution

Le CIRAM organise un concours visant à octroyer des bourses à des étudiants[1] travaillant surdes sujets liés à l'Afrique et au Moyen-Orient. Par cette démarche, le CIRAM souhaite non seulement faciliter le parcours universitaire de ses étudiants membres, mais également contribuer au renforcement de la recherche dans les domaines de connaissances et les champs d'intervention de l'ensemble de ses membres. Les candidatures retenues à l'issue du processus d'appel à candidatures des bourses CIRAM bénéficieront d'un soutien financier ainsi que l'infrastructure et les ressources du Centre.

OBJECTIFS DES BOURSES CIRAM

Les bourses CIRAM ont principalement pour objectifs de :

- Attirer et intéresser des étudiants aux cycles supérieurs de recherche travaillant sur des sujets liés à l'Afrique et au Moyen-Orient aux travaux du CIRAM;
- Aider financièrement les candidats aux études supérieures du CIRAM à poursuivre leurs études supérieures;
- Permettre aux étudiants de bonifier leur dossier académique et professionnel et ainsi agir comme effet levier pour aller chercher des bourses d'organismes subventionnaires;
- Soutenir les étudiants en fin de parcours (dernière étape du processus de rédaction) dans la conduite à terme de leur recherche.

[1] Le masculin est utilisé pour alléger le texte et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

NOMBRE ET MONTANT DES BOURSES

Trois types[2]de bourses d'études supérieures d'une valeur de 500$ à 2500$ seront attribuées pour l'année académique 2020-2021, pour un total de **6500$.** La répartition de ce montant se fait de la manière suivante :

	Bourses offertes	**Montant**
#1	Bourse d'excellence académique	500 $
#2	Bourse d'excellence en publication	1000 $
#3	Bourses de soutien à l'écrituredu mémoire ou de la thèse	2 x 2500 $
	Montant total disponible	**6500 $**

CONCOURS ET DATE LIMITE POUR LES DEMANDES

L'attribution des bourses se fait à la suite d'un concours ouvert aux étudiants de maitrise et de doctorat travaillant sur des sujets liés à l'Afrique et au Moyen-Orient.

La **date limite de dépôt des dossiers de candidature est le 7février2021à 23 :59**.

DESCRIPTIFS DES BOURSES

Bourse d'excellence académique

Cette bourse de 500 $ a pour objectif de récompenser l'excellence du parcours académique et en recherche d'un étudiant au 2e ou 3e cycle. La qualité des résultats académiques et l'excellence du parcours de l'étudiant seront récompensées.

Bourse d'excellence en publication

Afin d'encourager, de faciliter et de promouvoir les publications rédigées par ses membres, le CIRAM offre une bourse de 1000$ pour un article publié (ou en cours de publication à la phase

[2]En raison de la pandémie de Covid-19, les deux bourses de terrain des 2e et 3e cycles ne seront pas offertes cette année.

suivante : révisé puis resoumis) dans une Revue à comité de lecture reconnue dans le champ d'études de l'étudiant et au sein de la communauté scientifique élargie. L'objet de l'article doit s'inscrire dans les axes du CIRAM et/ou porter sur l'espace de l'Afrique ou du Moyen-Orient. Cette bourse valorise la qualité d'une publication scientifique d'un étudiant du CIRAM, pratique incontournable dans le monde de la recherche.

Bourse de soutien à l'écriture du mémoire ou de la thèse

Ces deux bourses d'un montant de 2500$ chacuneontpour but de soutenir les étudiants aux cycles supérieurs en fin de thèse et de les encourager à viser l'excellence scolaire et à contribuer à l'avancement de la rédaction de leur mémoire ou de leur thèse.

Conditions d'éligibilité

Les bourses sont réservées prioritairement aux étudiants de maîtrise et de doctorat travaillant sous la direction des membres réguliers et associés du CIRAM.

Le projet de recherche du candidat doit être en lien avec les objectifs et les thèmes scientifiques du Centre. Son sujet/objet doit obligatoirement s'inscrire dans un des axes de la programmation scientifique du Centre.

Toutefois:

- un étudiant, déjà bénéficiaire d'un financement d'organismes subventionnaires comme le CRSH ou le FQRSC (ou autre grand organisme), ne peut postuler à une bourse CIRAM;
- unétudiant ne peut être récipiendaire que d'une seule bourse CIRAM par an;
- unétudiant ne peut pas recevoir une bourse CIRAM plus d'une fois dans un même cycle d'études;
- unmembre régulier ou associé du Centre ne peut avoir plus d'un étudiant boursier dans un même concours.

DOSSIER DE CANDIDATURE COMMUN (à chacune des bourses)

Chaque demande doit contenir :

- Une lettre d'introduction et de motivation précisant l'excellence du dossier du candidat. Cette lettre doit également mentionner la formule envisagée par le candidat pour faire une présentation de son article, son terrain, son projet ou sa thèse, lors d'une activité du Centre ;
- Un curriculum vitae à jour résumant le parcours et l'implication du candidat, de même que ses réalisations en recherche;
- Un relevé de notes universitaire complet (version électronique nonofficielle acceptée);
- Une attestation officielle d'inscription à la session d'hiver2021;
- Une lettre de recommandation d'un professeur ou du directeur de recherche.

Le dossier de candidature peut être déposé jusqu'à la date du **7février2021à 23:59** (Heure du Québec).

DOSSIER DE CANDIDATURE SPÉCIFIQUE (pour chaque bourse)

En plus des éléments de dossier communs à toutes les demandes de bourse, les pièces supplémentaires suivantes seront requises, selon le cas :

Bourse 1. Dossier Bourse d'excellence académique -Document démontrant l'excellence du candidat (voir conditions communes) et la lettre d'introduction et de motivation devra souligner la manière dont le candidat s'impliquera dans les activités du CIRAM.
Bourse 2.Dossier pour la Bourse d'excellence en publication -Liste des publications -Article publié dans une Revue à Comité de Lecture (RAC) proposé pour la récompense
Bourse 3.Dossier Bourse de soutien à l'écrituredu mémoire ou de la thèse -Document officiel prouvant la réussite des examensdoctoraux ou une lettre du directeur attestant la fin de la collecte des données pour le mémoire

-Document présentant l'état d'avancement de l'écriture et agenda de planification de la rédaction si la bourse est octroyée
- La lettre d'introduction et de motivation devra décrire l'approche que l'étudiant(e) mettra en œuvre pour la diffusion et la publication des résultats de ses recherches.

ÉVALUATION DES DEMANDES

Les demandes sont évaluées selon les critères suivants :

1. L'excellence du dossier universitaire (moyenne cumulative, progression des études, durée des études, prix et distinctions);
2. L'aptitude à la recherche et l'expérience pertinente en recherche (intérêts en recherche, expérience et réalisations du candidat, publications et présentations scientifiques);
3. La qualité et l'intérêt scientifique du projet de recherche (clarté des objectifs scientifiques, originalité du projet, contribution à l'avancement des connaissances dans le domaine concerné, collaborations avec d'autres membres du CIRAM, collaborations nationales et internationales, etc.);
4. L'implication sociale, le leadership et les habiletés de communication (organisation d'ateliers, élection à des postes, bénévolat, mentorat, expérience de supervision, gestion de projet, implication dans des comités, implication dans les axes, comités etactivités du CIRAM, etc.).

Les membres ducomité procèdent à l'examen des dossiers de candidatures en fonction de ces quatre critères, selon la pondération propre à chaque occasion (voir tableau suivant).

Pondération des critères selon la bourse (sur 100 points)

	Excellence du dossier universitaire	Aptitude et expérience de recherche	Qualité du projet	Implication sociale
Bourse d'excellence académique	40	20	30	10
Bourse d'excellence en publication	20	40	30	10
Bourse de soutien à l'écriture du mémoire ou de la thèse	20	30	40	10

Grille d'appréciation finale d'un dossier

Descriptif	Appréciation (en %)	Côte correspondante
Dossier exceptionnel qui se démarque des normes de rigueur scientifique	90 à 100%	**A +**
Dossier remarquable présentant des forces ou des qualités qui **excèdent** les normes de rigueur scientifique	85 à 89.9%	**A**
Excellent dossier qui répond globalement aux normes de rigueur scientifique	80 à 84.9%	**A -**
Très bon dossier présentant **une ou quelques** faiblesses mineures	75 à 79.9%	**B +**
Bon dossier présentant **des faiblesses** (par cumul de faiblesses mineures ou manquement notable)	70 à 74.9%	**B**
Dossier passable présentant des faiblesses importantes	60 à 69.9%	**B -**
Dossier insuffisant au regard des normes de rigueur scientifique	59.9% et moins	**C**

Chaque dossier est évalué sur 100 % (note maximale accordée). La cote de A-, qui couvre une palette de notes entre 80 et 84,9 %, traduit l'excellence d'un critère ou d'une demande dans son ensemble, c'est-à-dire que la démonstration fournie par le candidat ou la candidate répond aux normes scientifiques établies, sans présenter des faiblesses et sans se démarquer des standards attendus. Sur cette base, une cote supérieure sera accordée lorsque l'argumentaire d'un critère ou de la demande dépasse les attentes. Une

cote inférieure correspondrait, suivant la même logique, à une demande ou critère qui présente des faiblesses dans l'argumentaire, des faiblesses particulières ou s'appliquant à l'ensemble de la demande.

Le comité d'évaluation classe les dossiers par ordre de priorité et attribue les bourses suivant cet ordre. Il veillera à ne pas favoriser certaines disciplines ou certains champs d'études au détriment d'autres, notamment en tenant compte de l'éventail de disciplines et des axes de recherche que couvre le Centre.
Les membres du comité d'évaluation qui sont en conflit ou en apparence de conflit d'intérêts doivent s'identifier comme tels, peuvent participer aux délibérations du jury, mais ne votent pas.

ATTRIBUTION ET UTILISATION

Un jury composé de trois membres réguliers du Centre évalue et attribue les bourses.
Une cérémonie de remise des bourses sera organisée le **vendredi 26 février 2021**.
Les bourses non attribuées à un concours donné sont ajoutées à la liste des bourses du concours suivant.

VERSEMENT

Le versement de la bourse CIRAM se fait au coursde la session de son attribution.
La bourse de soutien à la rédaction du mémoire ou de la thèse est versée en deux parties: 2000$ à l'attribution de la bourse et 500$ suite à la réception du rapport d'avancement de la rédaction.

ENGAGEMENTS DU BOURSIER

- Maintenir le statut d'études exigé dans le dossier de candidature commun, et ce pour l'année universitaire en cours;
- Participer aux activités organisées par le CIRAM;
- Mener son projet d'étude en conformité avec celui soumis au moment de la candidature;
- Présenter, lors d'une activité du Centre, une production ou une retombée liée à l'attribution de la bourse;
- Faire mention de la distinction (bourse CIRAM) dans les différents travaux réalisés avec le concours de la bourse obtenue.

POUR FAIRE UNE DEMANDE

Pour préparer votre demande, **une séance de formation aura lieu le vendredi 29 janvier 2021.**

Pour faire une demande, veuillez transmettre, **le 7 février 2021 (avant 23:59) au plus tard**, le dossier avec les pièces requisespar voie électronique à l'adresse suivante, en indiquant dans le titre du message la bourse pour laquelle vous postulez : bourses.ciram@eti.ulaval.ca

PERSONNE CONTACT :

Pour toute question concernant les bourses CIRAM, veuillez contacter la direction du Centre :

CIRAM
Pavillon Charles-De Koninck
1030, avenue des Sciences-Humaines
Bureau 5449
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Tél.: 418-656-2131 poste 4324
ciram@eti.ulaval.ca

Date : 29 octobre 2020